

**MONTEUR VERIFICATEUR D'ECHAFAUDAGES
FIXES**
Réf : AR0026

<p><u>OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES</u> Recommandation R 408 Décret n° 2004-924 du 1^{er} septembre 2004 Arrêté du 21 décembre 2004 L. 231-3-1, impose d'organiser une formation appropriée aux travailleurs</p>	
<p><u>PUBLIC CONCERNE</u> - Personnel NON CONFIRME d'une entreprise ayant besoin de monter un échafaudage pour l'exécution d'un travail et de contrôler l'échafaudage avant son utilisation</p>	<p><u>PRE-REQUIS</u> - Savoir parler et comprendre la langue française - Calcul, maîtrise des opérations de base - Aptitude médicale pour les travaux en hauteur</p>
<p><u>OBJECTIFS</u> Savoir monter et vérifier un échafaudage dans le cadre de l'activité de l'entreprise. Maîtriser les connaissances en matière de législation, techniques de montage et de vérification, afin de pouvoir réceptionner un échafaudage après son montage.</p>	
<p><u>CONTENU :</u> <u>Basé sur le référentiel de compétence Annexe 3 et 4</u> <u>Recommandation R 408</u></p> <p><u>Montage</u> - Sensibilisation à la sécurité - Les différents types d'échafaudages - Protections collectives et individuelles - Notice du fabricant, plan, note de calcul - Le cahier des charges - La vérification de l'état du matériel - La maîtrise des opérations de montage et de démontage en sécurité - Elinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage</p>	<p>- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses - Apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage - Vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur</p> <p><u>Réception</u> - L'étude d'adéquation - Réception de l'échafaudage avant son utilisation - La maintenance de l'échafaudage</p> <p>EXERCICES PRATIQUES : - Montage démontage d'un échafaudage en sécurité - Réception d'un échafaudage</p>
<p><u>STRATEGIE PEDAGOGIQUE</u> Magistrale et démonstrative (+ multimédia), participative (exercices seul et en groupe) et formation pratique</p>	
<p><u>MODALITES FORMATIONS</u> Formation inter ou intra</p>	<p><u>NOMBRE STAGIAIRES</u> - En intra maximum 9 personnes - En inter formation validée à partir de 5 personnes</p>
<p><u>DUREE FORMATION</u> 2 jours</p>	<p><u>SANCTION/DIPLOME</u> Attestation de fin de stage</p>